

Probleme AJAC université

Par **M_aelle**, le **15/10/2017** à **14:28**

Bonjour,

Je vous écris dans l'espoir d'être éclairée quant à ma situation.

Etudiante en situation AJAC L1-L2 en 2016-2017, aux examens de Juin 2017 j'ai finalement réussi à valider mon année de L2 (S3 COMP et S4 validé) grâce donc aux points accordé par le jury. Seulement je n'ai pas réussi à valider le S1 de ma L1.

Au vu de la loi je ne peux donc pas passer en année supérieure autrement dit en L3 avant d'avoir validée entièrement ma L1.

Lorsque je reçois mon bulletin de notes par écrit je remarque que l'addition de mon S3 COMP et de mon S4 ADM donne un AJOURNE au final. Ne comprenant pas je contacte l'administration qui me dit que c'est une erreur qu'ils vont modifier cela. Seulement voilà, plus d'un mois après ma demande rien n'a été modifié, malgré mes courriers, mes appels et mes demandes à répétition, on me balade de service en service.

Lors des inscriptions en Septembre 2017 je me réinscris seulement en L1 afin de valider en 2017-2018 cette année. Mais problème, je vois que je suis inscrite de nouveau en AJAC L1-L2, alors que je l'ai validé cette année de L2...

Je contacte de nouveau l'administration en demandant des comptes, on me répond alors finalement que mon année de L2 ne peut pas être validée si je n'ai pas validé ma L1.

Est-ce normal ? Existe-t-il une loi ou un règlement universitaire qui autorise a ne pas valider ma L2 sous ce motif ?

En soit vous l'aurez compris je veux simplement que ma L2 soit validée afin de pouvoir valider tranquillement ma L1 cette année de 2017-2018 et d'envisager ma L3 en 2018-2019.

Pourriez-vous m'aider... ?

Merci par avance !

Par **LouisDD**, le **15/10/2017** à **14:34**

Salut

C'est peu rassurant, mais oui c'est même logique. La condition de passage dans une année

supérieure est d'avoir été ADMIS sur l'année précédente.
Or en AJAC, votre année précédente n'est pas ADMIS mais dans un statut "d'attente de validation" (excusez l'expression douteuse). Donc il est logique que si cette année (L1) n'est pas validée au terme de l'année supérieure (L2), quand bien même cette dernière soit validée, que la L2 ne soit pas ADMIS mais AJOURNE, puisque vous ne pouviez pas accéder à la L2 sans l'ADMIS de L1 (théoriquement, en faisant exception de l'AJAC...).

Donc pour moi c'est logique. A voir si la scolarité de votre établissement voit cela du même œil...

A plus

Par **M_aelle**, le **15/10/2017** à **15:39**

Bonjour LouisDD,

Merci pour votre réponse. Je le conçois un peu mieux au vu de votre explication cependant est-ce que cela remet en question les résultats obtenus en L2 ? Autrement dit, vais-je avoir à repasser toutes les matières de L2 ou je peux considérer que la validation de cette année est soumise à la réussite de ma L1 ?

Merci encore,

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/10/2017** à **07:39**

Bonjour

[citation] je peux considérer que la validation de cette année est soumise à la réussite de ma L1 [/citation]

C'est exactement ça ! Votre L2 n'apparaîtra en ADMIS si et seulement si vous obtenez votre L1.

Mais vous n'aurez aucune matière à repasser pour la L2.

Par **M_aelle**, le **16/10/2017** à **11:21**

Bonjour Isidore,

Merci beaucoup pour votre confirmation cela me rassure. Je vais prendre contact avec l'administration de la FAC afin qu'ils me le confirment également par écrit pour éviter les mauvaises surprises ! :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/10/2017** à **12:37**

Tenez nous au courant

Par **M_aelle**, le **03/11/2017** à **07:13**

Je reviens sur le sujet comme prévu, apres avoir eu une reponse de l'administration les notes d'une annee universitaire sont conservees 3 ans et effectivement la validation de ma L2 est simplement soumise a la reussite de ma L1. Je n'ai donc aucune matiere a passer en L2 cette annee.

Encore merci pour votre aide et en esperant que ma reponse en aide d'autres !

Par **LouisDD**, le **03/11/2017** à **11:37**

Super de nous en informer !

Et oui cela servira à d'autres malheureux en quêtes de réponses !

Bonne continuation

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/11/2017** à **22:38**

Bonsoir

Merci pour ce retour.

Bon courage pour la suite